

## **Déclaration liminaire au Comité Technique du.3 janvier 2013**

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose. Les agents sont à bout de souffle sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires, de l'accroissement continu de la fréquentation de nos services et la menace croissante de restructurations.

Alors même que la crise économique amplifie les difficultés de nos concitoyens, nous ne sommes plus en capacité de répondre à leurs exigences. Cette situation génère des tensions sans précédent pouvant aller jusqu'à l'agression verbale voire physique des agents chargés de l'accueil.

Elle se traduit également par un repli de la présence du service public (notamment par la suppression de nombreuses trésoreries de proximité) alors que le besoin en terme de conseil aux collectivités locales (les 34000 communes de moins de 5000 habitants par exemple) demeure élevé dans le contexte actuel. Certes l'administration a mis en place des groupes de travail sur la sécurité mais, comme toujours, le point d'achoppement, au-delà des déclarations d'intention, reste la question des moyens.

Dans ce contexte d'efforts incessants demandés aux agents, les traitements et régimes indemnitaires sont gelés pour la troisième année consécutive. Dans le même temps, la « démarche stratégique » se met en place, contre l'avis des organisations syndicales et donc des personnels, et vise, sous couvert de simplification, à l'abandon pur et simple de certaines missions et à de nouvelles vagues de restructuration du réseau.

La suppression de 2 062 emplois supplémentaires s'ajoutant aux précédentes, a été programmée dans le PLF sous couvert de « Modernisation de l'Action Publique » nouveau nom d'une RGPP prétendument abandonnée. Si les vagues précédentes ont fortement dégradé les conditions de travail, désormais c'est l'existence même de certaines missions qui se trouve menacée.

De tout le réseau, remonte la lassitude, la démotivation et le ras-le-bol. Une collègue de Brive Municipale tire le signal d'alarme : *« Depuis juin 2011 , 10 départs et 5 arrivées.... Il y a aussi 2 personnes en longue maladie, mais qui sont comptées dans l'effectif malheureusement. Un autre départ en retraite est prévu en avril 2013....Par contre, on édulcore sur le DUERP les situations de stress....Faut-il un suicide pour avoir gain de cause ? »*. Cette situation catastrophique sera bientôt celle de tous les services de la DDFiP et nous ne pouvons accepter cette situation.

Les personnels attendent autre chose que des déclarations d'intention. Au-delà des préoccupations affichées pour leurs conditions de travail, ils sont en attente de réalisations concrètes et d'une juste reconnaissance des efforts consentis. Or, la Direction Générale vient d'inviter les directions locales à se référer au volume de promotions de 2008 pour les travaux des CAP Locales. C'est inacceptable et sans précédent.

Déjà choqués à l'annonce du caractère non prioritaire de leurs missions, les agents de la DGFIP ont entendu le message de Pierre Moscovici les plaçant « au cœur de la République ». Ils ne pourraient y croire que si ce discours se concrétise très rapidement par les emplois et les crédits budgétaires indispensables à l'exercice des missions de la DGFIP et nécessaires pour assurer la reconnaissance des agents, victimes de 20 ans de restructurations, de réduction d'effectifs et de dégradation des conditions de travail.

En outre, avec les annonces de privilégier le niveau interministériel au détriment de la DGFIP, les plus grandes craintes existent sur le maintien des acquis, conquis au fil des conflits dans notre champ professionnel et qui ont permis d'en reconnaître les spécificités. Celles-ci trouvent notamment leur illustration au travers du non respect du volume de promotion interne pour l'année 2012, de la remise en cause des engagements de la DGFIP sur la non application de la rémunération au mérite individualisée (PFR) ou encore des conditions drastiques fixées pour accéder au 8ème échelon de la catégorie C imposant aux agents concernés un engagement ferme de départ à la retraite. Après les observations répétées de la Cour des Comptes, le régime de rémunérations accessoires spécifique à la DGFIP est également menacé.

**Nous vous rappelons nos exigences :**

- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois**
- **La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions ( non à la réduction des missions et à l'interministérialité)**
  - **L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable ( NON à la fermeture des trésoreries)**
  - **La revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire,**
  - **L'accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C**
  - **L'abrogation du jour de carence ;**
  - **Le maintien des engagements pour le plan de qualification 2012,**
  - **Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.**

**Nous ne nous sommes pas présentés à la première convocation de ce CTL pour manifester, avec les agents, notre opposition à cette politique destructrice de nos emplois et de nos missions.**

**Aujourd'hui nous sommes là pour signifier de nouveau notre refus à travers cette déclaration et voter contre la déclinaison locale des suppressions d'emplois**

**Bulletin d'adhésion**

Je soussigné(e) ;

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

GRADE : \_\_\_\_\_ ECHELON : \_\_\_\_\_

INDICE : \_\_\_\_\_ QUOTITE DE TRAVAIL : \_\_\_\_\_

**Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP 19**

•  
Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**A renvoyer à Théo Soulat, Trésorerie, Rue A Chavagnac 19200 USSEL**